

19 DECEMBRE 2025 - LETTRE D'INFORMATION #53

Au sommaire de ce numéro spécial de fin d'année :

- La dernière **rencontre régionale ACV-PVD** de l'année en Bretagne, présidée par Madame la **Ministre Françoise Gatel**
- Une **interview du nouveau Directeur Général de l'ANCT**, Monsieur Henri Prévost
- Le bilan de l'année 2025 en quelques **chiffres**
- Et le récapitulatif des **principales actualités et ressources à retenir** de cette année 2025, par la direction de programme PVD et ses partenaires

*Retrouvez également en fin d'infolettre : **toutes les ressources utiles** pour vos projets, les **informations de nos partenaires** et la **veille de la presse régionale**.*

**Toute l'équipe de la direction de programme PVD vous souhaite
d'excellentes fêtes de fin d'année 🎉**

A LA UNE

Dernière rencontre régionale de l'année en Bretagne, sous la présidence de Mme Françoise Gatel, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation



Ce lundi 15 décembre, Madame Françoise Gatel, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation s'est déplacée à Redon afin de présider

les dernières [rencontres régionales](#) ACV-PVD de l'année 2025 en Bretagne.

Les élus et chefs de projet bretons des programmes Action cœur de ville et Petites villes de demain s'étaient ainsi réunis autour de la ministre pour discuter et débattre de bonnes pratiques en matière de recyclage foncier des friches urbaines.

L'interview du nouveau Directeur Général de l'ANCT, Henri Prévost



En tant que préfet et ancien délégué territorial de l'Agence dans la Marne et l'Yonne, quelle fut votre expérience du programme Petites Villes de demain ?

En 2022, j'ai eu le plaisir de prendre mes fonctions de Préfet de l'Yonne quelques mois après l'annonce du lancement du programme Petites villes de demain. Avec les équipes de la préfecture et de la DDT, nous avons donc travaillé à la mise en place juridique et opérationnelle du programme sur notre département en accompagnant 13 futures communes PVD. Grâce au travail partenarial entre les élus, les quatre chefs de projet icaunais recrutés et les services de l'État, les communes lauréates ont pu rapidement signer leurs conventions-cadres et construire des stratégies adaptées de revitalisation.

Par la suite, mon expérience de Préfet de la Marne m'a donné l'opportunité d'accompagner l'adaptation du déploiement du programme PVD, entrant alors dans une phase plus opérationnelle. Les 10 communes PVD marnaises ont ainsi été soutenues en facilitant l'accès à la formation des chefs de projet, en développant le réseau départemental des Petites villes de demain et surtout en accélérant le passage à l'opérationnel des projets et des études.

Au travers de mes nombreux déplacements et échanges, j'ai rencontré des élus de communes confrontés à de grands projets mais parfois assez démunis face à leur mise en œuvre : la diversité des outils mobilisables avec l'appui du programme PVD associés à l'engagement de ces élus fut un véritable tremplin pour de nombreux projets essentiels à la dynamique de ces bassins de vie ruraux.

Et maintenant, en tant que Directeur général de l'ANCT, quel bilan dressez-vous du programme PVD ?

Depuis 2020, le programme PVD a permis aux 1 646 communes concernées de se saisir des moyens pour lutter contre la déprise rurale et retrouver un droit sur leur avenir. Il a outillé et fait monter en compétences des élus et des collectivités parfois très éloignés des logiques de planification de l'action publique. Cette coopération a permis une meilleure appropriation des politiques publiques en créant des opportunités concrètes pour les territoires et leurs acteurs. À ce jour, ce sont plus de 30 000 actions qui viennent irriguer

l'avenir de nos petites collectivités rurales. Le récent rapport d'information du Sénat sur PVD salue d'ailleurs le rôle proactif et efficace des services de l'État local.

Les premiers résultats d'évaluation disponibles dressent un bilan positif de cette période. Son principal objectif – mettre en place un soutien d'ingénierie auprès des petites centralités de la ruralité – est pleinement atteint, grâce à de nombreux partenariats. Le programme PVD a bousculé les logiques de l'action publique locale grâce à la mise en place d'une ingénierie de terrain adaptée. Aux côtés des élus, les 900 chefs de projets dédiés, cofinancés à 75 % par l'État et la Banque des Territoires, ont profondément renouvelé la gouvernance des petites collectivités.

Mais cette réussite n'est qu'une première étape d'un ouvrage collectif qui doit se poursuivre. Sur l'habitat par exemple, un travail intense de résorption de la vacance structurelle est en cours avec plus de 370 000 logements rénovés grâce aux aides de l'ANAH et une gestion plus réfléchie du foncier disponible dans les PVD, mais l'accessibilité à certains outils les plus efficaces (tels que OPAH-RU ou RHI-THIRORI) reste limitée pour une part non négligeable de petites communes, que cela soit en raison de la difficulté pour trouver des partenaires locaux ou d'atteindre un équilibre financier acceptable sur leurs ressources. De même le vieillissement de notre population nous pousse à une action immédiate pour s'adapter à des besoins déjà croissants. Que ce soit sur le commerce, les mobilités, l'accès aux services ou la santé, les défis restent élevés et le programme PVD a un rôle de catalyseur de l'action publique locale sur ces enjeux fondamentaux.

Quelles seront les prochaines étapes pour le programme PVD en 2026 ?

Annoncée en juin dernier et réaffirmée par le Premier ministre à l'occasion de sa déclaration de politique générale le 15 octobre dernier, le programme Petites villes de demain sera bien poursuivi au-delà de mars 2026. Cette annonce illustre la reconnaissance d'une revitalisation des territoires qui ne se décrète pas et qui doit s'inscrire dans le temps long.

Mais à court terme, il est déjà important de rappeler que le cofinancement à 75 % des postes de chefs de projet PVD par l'État est maintenu jusqu'au 31 décembre 2026 (sous réserve du vote des crédits en loi de finances 2026). Cela permet de stabiliser la fin de gestion du programme dans l'attente de modalités plus précises de déploiement après 2026.

Par ailleurs, l'ANCT continuera d'être présente en 2026 au travers du Club PVD, avec deux nouvelles saisons thématiques mais également sur vos territoires avec de nombreuses visites et rencontres.

À plus long terme, il s'agit de réfléchir tous ensemble à des propositions pour une politique d'aménagement équilibrée et pertinente du territoire, où la recomposition des espaces ruraux passe nécessairement par l'existence d'un cœur de services et d'équipements stable, proportionné aux enjeux de chaque territoire concerné.



ACTUALITÉS NATIONALES

Que s'est-il passé en 2025 ?



**Nos actualités et ressources à retenir de
cette année 2025**

Annnonce de prolongation du programme

[Retrouver l'annonce officielle](#)

Annoncée en juin dernier et réaffirmée par le Premier ministre à l'occasion de sa déclaration de politique générale le 15 octobre dernier, le programme Petites villes de demain sera bien poursuivi au-delà de mars 2026.

L'évaluation interne du programme PVD

[Consulter le rapport d'évaluation](#)

Cinq ans après le lancement de « Petites villes de demain », l'Agence nationale de la cohésion des territoires a conduit une évaluation interne afin d'analyser les premiers résultats du programme et de dresser un état des lieux des accompagnements mis en œuvre.

Baromètre sur le regard des français sur les petites villes en 2025

[Consulter l'enquête IPSOS](#)

L'édition 2025 du baromètre IPSOS sur la perception des Français à l'égard des petites villes confirme une tendance durable : celles-ci jouissent d'une image très positive.

Boîte à outils de la saison thématique Santé

[Consulter la Boîte à outils](#)

La boîte à outils sur les grands enseignements, les retours d'expériences, les formations en lien avec la thématique ainsi que les ressources et aides mobilisables.



DU CÔTÉ DES TERRITOIRES

En 2025, ils ont parlé de vous !

[Rapport de la mission d'information du Sénat sur PVD](#)

Retrouvez l'état des lieux territorialisé et le bilan positif du programme Petites villes de demain

[Baromètre sur la santé financière des PVD](#)

Agence France locale

Une nouvelle [démonstration](#) de la réussite du programme PVD : nos

dans le [rapport de la mission d'information du Sénat](#).

Portrait national des PVD, tendances et projets *Banque des Territoires*

Publié en mars 2025, ce [décryptage](#) revient en synthèse sur l'analyse des conventions cadres afin de comprendre les dynamiques de transformation dans les Petites Villes de Demain et de repérer les plus porteuses de projets.

Publications de POPSU Territoires en 2025 : les PVD au cœur de la recherche scientifique

Retrouvez toutes les [publications](#) et résultats des travaux auprès des élus, acteurs, chercheurs et grand public du GIP EPAU et leurs déclinaisons éditoriales sur différents médias.

communes affichent des finances stables et bénéficient d'une meilleure capacité d'investissement.

Journées d'inspiration France Villes et territoires durables

En 2025, 4 journées d'inspiration animée par France Villes et territoires Durables se sont déroulées au sein de 4 territoires PVD ([Oise](#), [Bouches-du-Rhône](#), [Sarthe](#), Vosges). Réunissant élus, agents et chefs de projet, ces rencontres avaient pour objectif de mettre en commun des bonnes pratiques, des ressources et des outils pour inscrire la transition écologique dans les enjeux socioéconomiques locaux.

3e saison du podcast "Dans la France des Petites villes de demain" *PVD x POPSU*

Réécouter la [saison 3 des podcasts](#) Binge Audio "Les petites villes de demain, qui sont-elles et quels sont leur projets ?



LES RESSOURCES UTILES

DOCUMENTATION

Guide de la formation des chefs de projet *ANCT*

**Consulter le guide
de formation**

Retrouvez le guide de la formation professionnelle des chefs de projets

WEBINAIRES

PVDécryptage : préparez votre mandat avec France Villes et Territoires Durables

Mardi 15 janvier de 14h à 16h

S'inscrire au webinaire

et les modules complémentaires
labellisés des partenaires.

Le Club PVD a le plaisir de inviter à
un webinaire de capitalisation de
notre partenariat 2025 avec France
Villes et territoires Durables.

DU CÔTÉ DES PARTENAIRES

Catalogue des éditions 2025 CEREMA

[Consulter le catalogue](#)

Retrouvez le catalogue des grands
sujets traités par le CEREMA en
2025.

PVDécryptage : la santé financière des PVD

Jeudi 5 février de 14h30 à 16h30

L'AFL, l'APVF et le programme PVD
vous convient à un webinaire de
décryptage sur le sujet de la santé
financière des PVD.

Lien d'inscription à venir



Transférez, partagez !



Agence nationale de la cohésion
des territoires

Contactez la direction de
programme
: petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr
[f](#)

Directeur de publication : Eric Etienne
Rédaction/maquette : Equipe PVD
Design graphique : Silvia Colato
Crédits photos : ANCT, commune de Tramayes, Frances
Villes et territoires Durables, Wilfrid Duval, APVF.

Pour vous inscrire à cette lettre
d'information, [cliquez ici.](#)

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Agence nationale de la cohésion des territoires
| service communication - TSA 10717 - 75334 Paris Cedex 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@anct.gouv.fr

© 2025 Agence nationale de la cohésion des territoires
[Se désinscrire](#)